

Compte rendu de commission mixte paritaire BASSMS du 12 Juillet 2022

Délégations Présentes :
DGT président de séance
16 pour AXESS
et pour les OS : 4 FO, 4 SUD, 4 CFDT, 4 CGT

Ouverture par une minute de silence en mémoire du décès soudain d'un négociateur CGT.

1- Approbation du PV de la séance du 22 juin 2022

Nous avons porté nos modifications sur les « oubliés » qui sont des exclus, du fait de cet accord.

2-Accord 183 euros pour tous

FO rappelle qu'elle est signataire du Ségur et que son objectif à travers ce nouveau projet d'avenant à l'accord Laforcade est d'étendre les 183 euros pour l'ensemble des salarié.e.s.

AXESS explique qu'elle est d'accord avec le principe, qu'elle continue d'interpeller le ministère sur cette question mais refuse la signature d'un avenant qui selon eux ne serait pas agréé et enverrait « un mauvais signal » au gouvernement au vue du projet de CCUE et de l'enveloppe allouée par le gouvernement, bien qu'insuffisante admet AXESS..

Nous sommes intervenus pour souligner que pour l'instant le mauvais signal est pour les salarié.e.s. Nous avons corrigé le terme « pouvoir d'achat » par *pouvoir de vivre* pour souligner l'urgence pour les salarié.e.s.

AXESS continue de conditionner l'extension des 183 euros à l'avancé des négociations sur la CCUE.

La DGT (M.Redt) indique que l'accord du 2 mai sur les 183 euros sera étendu après diffusion au journal officiel cette semaine.

Selon AXESS, il semblerait que le secteur BASSMS bénéficiera d'une revalorisation salariale évoquée dans les discussions de chiffrage suite à la revalorisation du point d'indice dans la fonction publique (3,5%). Nous interpellons AXESS sur la véracité de l'extension au périmètre BASSMS et demandons la transmission d'éléments concrets, AXESS dit être au travail et dans le chiffrage avec un accord oral du gouvernement.

Selon AXESS le secteur BASSMS sera inclus sans trop batailler comme auparavant dans le périmètre de valorisation salariale indexée sur le point d'indice de la FPH.

Pour SUD nous rappelons la préconisation urgente du Haut Conseil du Travail Social de revalorisation salariale à hauteur de 30% pour l'ensemble du secteur



2 -Accord CPPNI

AXESS réaffirme vouloir signer bloc par bloc contrairement aux quatre organisations syndicales représentatives qui souhaitent se positionner sur l'équilibre général du texte. La CDFT indique ne pas signer un accord qui recevrait de toute façon une opposition majoritaire.

FO redit être contre un accord de méthode.

Pour SUD nous indiquons que cet avenant est « un accord de méthode qui ne dit pas son nom. ».

La CGT réaffirme être contre cet "accord de méthode" et refuser d'entrer en négociation sur la CCUE avant que tous les salariés ne bénéficient des 183 euros.

Pour SUD nous réaffirmons cette position comme préalable à toute négociation d'une nouvelle convention.

3 -CCUE

AXESS commente sa proposition de classification envoyée par mail quatre jours auparavant (hors accord CPPNI/10 jours).

Nous réaffirmons notre opposition à discuter d'un document reçu hors délais.

Nous interpellons AXESS pourquoi ce document est-il confidentiel et qu'aucun accord ne spécifie actuellement la confidentialité.

AXESS répond qu'il est destiné qu'aux négociateurs mais qu'en effet il n'y a pas d'accord parce que les OS refusent l'accord de cadrage.

La CFDT exprime que cette proposition classification-rémunération n'est pas une base de compromis aux vues des positions SUD/CGT/FO opposées à la classification selon les compétences et les missions.

AXESS déroule sa présentation de projet de CCUE (qui nous apparaît être complètement déconnecté de la réalité de terrain et pose question en terme d'égalité salariale, de pérennité de nos métiers, ainsi que sur les conditions de travail dans lesquels les salarié.e.s vont les exercer).

FO quitte la séance dénonçant la méthode d'AXESS d'imposer son projet sans possibilité de négocier.

Nous annonçons que la délégation SUD quittera la séance à la pause méridienne pour marquer son opposition à la méthode et au calendrier.



Prochaine séance : 16 septembre 2022

Les négociateurs-trice du jour (Déborah, Sylvère, Patrick et Xavier)

